

Compte rendu de l'Atelier REDD COMIFAC

Paris, 10 et 11 mars 2008

Les 10 et 11 mars 2008 s'est tenu à Paris, au siège de l'Agence Française de Développement (AFD) un atelier sur le « Suivi et Mesure des émissions de gaz à effet de serre résultant de la déforestation et de la dégradation des Forêts (REDD) » organisé par les pays du Bassin du Congo sous l'égide de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC). Cet atelier était financé par la coopération Française et la coopération Allemande et organisé par l'ONF International avec l'appui de l'AFD.

L'organisation de cet atelier fait suite à dernière conférence des Parties qui s'est tenu à Bali en décembre dernier lors de laquelle une décision importante a été prise sur la « Réduction des émissions résultants du déboisement et de la dégradation des forêts dans les pays en Développement ». L'objectif de l'atelier était d'apporter des éléments techniques et scientifiques aux pays du bassin du Congo sur les moyens de suivre et de comptabiliser les émissions de gaz à effet de serre résultant de la déforestation et de la dégradation des forêts, dans l'optique de la mise en place d'activités pilotes sur la thématiques REDD sur la période 2008 / 2009, en réponse aux attentes de la Convention Climat.

L'atelier a réuni 70 à 80 participants : délégués des pays du Bassin du Congo (Guinée Equatoriale, Cameroun, Gabon, République Démocratique du Congo, République Centrafricaine et Congo), représentants de la COMIFAC, experts internationaux, représentants de la coopération Française et Allemande, institutions internationales, institutions gouvernementales, organismes de coopération, ONG et associations, organismes de recherche et secteur privé.

Déroulement

Après les mots de bienvenue de la coopération Franco-Allemande, en la personne de Jean-Luc François du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes (MAEE), M. Jonas Nagahuedi, secrétaire général de la COMIFAC a procédé à l'ouverture de l'atelier.

Une brève introduction aux débats a été proposée par **Jenny Wong** (secrétariat de la Convention Climat) qui a rappelé les principales conclusions de Bali sur le thème REDD et les prochaines échéances pour 2008 et 2009. **Charlotte Streck** (Climate Focus) a rappelé les principaux enjeux et les principales questions en suspens autour de la mise en place de mécanisme REDD.

Une première session a été consacré à la prise en compte du secteur forestier dans les guides de bonne pratique développés par le GIEC (Groupe d'Expert Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat), et à la manière dont les pays procédaient à la mesure et à la comptabilisation des émissions résultant de la déforestation et de la dégradation. Une première intervention de **Walter Oyantçabal** (MGAP – Uruguay) a présenté les recommandations des guides de bonne pratique du GIEC pour la réalisation des inventaires nationaux dans le secteur forestier en se focalisant sur les aspects de déforestation (changement d'usage du sol). **Sandra Brown** (Winrock) a ensuite présenté les recommandations existantes pour mesurer les émissions résultant de la dégradation des forêts dans les guides du GIEC. Des procédures et recommandations existent pour mesurer la dégradation (variation de stock dans les forêts qui restent forêts). Les discussions sur cette session ont été modérées par **Vincent Kasulu** (RDC).

La deuxième session portait sur les technologies de télédétection et de suivi du couvert forestier : une première présentation réalisée par **Ghislain Gonzalez** (Spot Images) concernait les services proposés par SPOT Images, une seconde présentation de **Maurizio Teobaldelli** (JRC) portait sur les technologies LIDAR aériennes et terrestres pour la mesure de Biomasse en forêt. **Matthew Hansen** (South Dakota State University) a présenté les résultats du programme CARPE, au sein duquel sont réalisés des travaux d'estimation des changements de couvert forestiers à l'échelle du bassin du Congo. Les pays du Bassin du Congo ont des taux de déforestation faibles (0,17% par an), la République Démocratique du Congo étant la région la plus touchée par la déforestation. Des méthodes de suivi de la dégradation peuvent être mis sur pied en comparant les forêts intactes des forêts non intactes. Les discussions sur cette session ont été co-modérées par **Aline Malibangar** (RCA) et **Nicolas Stach** (IFN).

La session suivante était consacrée aux expériences en cours dans les pays du bassin du Congo – **Philippe Mayaux** (JRC) a présenté les travaux mis en place dans le cadre du programme FORAF de l'Union Européenne, de suivi de la déforestation et de la dégradation. Le système utilisé est un système d'inventaire par échantillonnage systématique. Les taux de déforestation observé à

l'échelle du bassin sont faibles (0,19%) et cohérents avec ceux présentés par le programme CARPE. Ils sont près de deux fois inférieurs aux estimations de la FAO (0,36%). Philippe Mayaux a également parlé de la mise en place de l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC) sous l'égide de la COMIFAC. La création de l'Observatoire des forêts d'Afrique Centrale a été décidée à la suite de la réalisation du rapport sur « L'Etat des Forêts du Bassin du Congo » en 2006. L'objectif est de faire de l'OFAC le centre de référence sur les forêts du bassin du Congo. **Antoine Mugnier** (FRM) et **Yann Petrucci** (TEREA) ont présenté conjointement la manière dont étaient réalisés les inventaires de terrain lors de la réalisation des plans d'Aménagement forestiers (type d'inventaires, données collectées, coûts, précision). **Alain Billand** (CIRAD) a présenté les travaux de recherche développés par le CIRAD et les dispositifs de mesure permanents mis en place en Afrique Centrale, notamment le dispositif de Mbaiki en République Centrafricaine suivi annuellement depuis 1982, et les enseignements que l'on pouvait tirer des impacts de l'exploitation forestière sur les stocks de carbone. **Nadine Laporte** (Woods Hole Research Center) a ensuite proposé une méthode indirecte pour estimer les émissions de gaz à effet de serre résultant de la dégradation des forêts liée à l'exploitation forestière, notamment en RDC. **Thomas Haeusler** (GAF) a enfin présenté un projet pilote REDD développé sur le Cameroun. Cette troisième session a clôturé la première journée de discussion. Cette session a été modérée par **Philippe Mayaux** (JRC) et **George Boudzanga** (Congo).

Le mardi 12 mars, la journée a débuté par une session consacrée aux expériences REDD mises en œuvre dans d'autres parties du monde. M. **Devandra Pandey** (Forest Survey of India) a présenté les méthodologies d'inventaire forestier développés en Inde au niveau national et mis l'accent sur l'importance des données de terrain. Le professeur **Brendan Mackey** (Australian National University) a fait une présentation sur les travaux de mesure du carbone dans les forêts naturelles en Australie et sur les limites résultant de l'utilisation de données par défaut. **Nicolas Stach** (IFN) a présenté les résultats de l'inventaire Guyane Française (méthode par échantillonnage) réalisée dans le cadre de l'inventaire français des émissions de gaz à effet de serre. L'inventaire avait pour objectif de comparer les changements d'usage du sol entre 1990 et 2006 afin de préparer la France à réaliser son inventaire Kyoto sur la période 2008/2012. Les données d'usage du sol ont été combinées avec des données biomasse fournies l'ONF, le CIRAD et le CNRS. **Yasumasa Hirata** (Shikoku Research Center) a présenté un projet mis en œuvre au Laos, Cambodge et Thaïlande d'estimation des quantités de GES résultant de la déforestation et de la dégradation. Le projet prévoit de réaliser les estimations d'émissions (principalement par le biais de la télédétection) et de proposer des scénarios de référence pour les trois pays. **Manja Reuter** et **René Siwe** (VTI) ont ensuite présenté le projet pilote REDD Madagascar mis en place sur certaines zones Hot Spot du pays. Le projet a pour objectif d'identifier les causes de la déforestation et de la dégradation des forêts et les émissions associées au sein des zones pilotes, puis d'évaluer les possibilités concrètes de réduction des émissions. Les possibilités de répliquer cette méthodologie aux pays du bassin du Congo ont ensuite été présentées. Cette première session de la matinée a été modérée par **Joseph Amougou** (Cameroun) et **Claus Michael Falkenberg** (GTZ).

La dernière session de l'atelier était consacrée aux méthodologies pour mesurer les émissions de GES résultant du déboisement et de la dégradation. Une première présentation de **Danilo Mollicone** (Max Planck Institute/Université de Alcalá) est revenu sur la manière dont les pays peuvent comptabiliser au niveau national leurs émissions de GES liées à la déforestation et à la dégradation en utilisant les guides de bonne pratique du GIEC et les tables utilisées par les pays de l'Annexe I dans le cadre de leurs inventaires du protocole de Kyoto. Il est probable dans ce cadre que les quantités de GES en compte resteront limitées pour ce qui concerne la dégradation. D'autres voies sont ouvertes dans la décision de Bali dans le paragraphe 11 qui mentionne le rôle de la conservation, de l'aménagement durable des forêts tropicales et de l'augmentation des stocks de carbone. Ces voies peuvent être prometteuses dans le cadre des pays du Bassin du Congo où les taux de déforestation et de dégradation restent faibles. **Lucio Pedroni** (CATIE) a ensuite présenté les outils méthodologiques développés par le Bio Carbon Fund dans le cadre de son portefeuille de projets REDD. Cette méthodologie est développée au niveau sous national (projets) et propose des pistes de réflexion sur la détermination des scénarios de référence et la mesure des fuites. Cette dernière session a été modérée par **Alain Billand** (CIRAD).

Conclusions de l'Atelier

Les principales conclusions de l'atelier ont été proposées et discutées en plénière le mardi après midi. Les principales conclusions et points de réflexion sont les suivants :

Parmi les **faits généraux** discutés, il ressort (i) que la déforestation et la dégradation des forêts dans les pays du bassin du Congo sont historiquement faibles et pourront donc difficilement diminuer beaucoup plus. Dans ce cadre, un mécanisme REDD basé sur des taux historiques fournira, comme tel, peu de « crédits ». (ii) La conservation et l'aménagement forestier durable ont

un rôle sur la préservation des forêts tropicales et par ce fait sur la régulation du climat mondial. Les pays concernés pourraient être rétribués pour cela. (iii) L'aménagement forestier durable rempli un triple rôle dans les pays du bassin du Congo : conservation, lutte contre la pauvreté, croissance économique.

En ce qui concerne la **dégradation**, entendue comme une diminution des stocks de carbone dans les zones de forêt, il faut rappeler que l'exploitation forestière durable ne conduit pas à une dégradation à long terme quand elle est correctement planifiée et contrôlée, mais qu'au contraire elle contribue, au même titre que la conservation, à la lutte contre la disparition du couvert forestier. La dégradation réelle des forêts est donc plus liée à d'autres formes d'activités humaines (activités agricoles, feux de brousse, activités minières, surexploitation des forêts pour la collecte de bois de feu ou de bois d'œuvre). La dégradation résultant de ces activités est mal documentée. Les définitions produites par la CCNUCC et les méthodologies de mesure et de comptabilisation des émissions de GES résultant de la dégradation (notamment celles du GIEC) sont cependant suffisamment élaborées à ce stade.

Plusieurs actions peuvent être mises en œuvre pour améliorer les connaissances dans la région et faciliter la mise en œuvre d'activités pilotes, notamment :

- Capitalisation des données existantes (télédétection, inventaires, etc.) et meilleure synergie entre les acteurs. Une complémentarité des données de télédétection (stratification et estimation des surfaces de déforestation et dégradation sévère) et des données de terrain sont nécessaires pour une estimation précise de la biomasse.
- Etablissement d'un conseil scientifique REDD-COMIFAC au sein de l'Observatoire de la COMIFAC par exemple.
- Aucune station permanente de réception satellitaire ne couvre l'Afrique Centrale, ce qui limite les possibilités d'améliorer le suivi des surfaces forestières dans les pays du bassin du Congo, en particulier dans les zones nuageuses du littoral. Une étude sur la mise en place d'une telle station serait importante pour le bassin. Une consolidation croisée des travaux de suivi existants est également nécessaire.
- Les données relatives aux activités anthropiques à l'origine de phénomènes de déforestation et de dégradation des forêts sont faiblement documentées (dégradation hors des concessions liées aux autres utilisations de la forêt : bois de feu, agriculture, activités minières, feux de brousse...). Un inventaire détaillé des facteurs de dégradation et une évaluation de leur ampleur sont nécessaires.
- Nécessité d'une étude prospective sur les pressions qui s'exerceront sur les massifs forestiers à l'horizon 2050 (pressions liées à des facteurs externes et internes aux pays).
- Peu d'équations allométriques propres à la région sont disponibles. L'amélioration des équations existantes ou la définition de nouvelles équations est de nature à améliorer les travaux d'estimation carbone, en se basant par exemple sur les données produites dans le cadre des plans d'aménagement durable.
- Des paramètres Carbone (sol, bois mort) non directement collectés lors des inventaires d'aménagement pourraient l'être pour compléter les données existantes.
- Etude locale pour identifier les actions de nature à réduire la déforestation et la dégradation liée à la collecte du bois de feu autour de certaines villes.
- Renforcement de capacité des administrations et du secteur privé (axe 7 du plan de convergence)
- Mécanismes de distribution des responsabilités et bénéfices entre les administrations nationales et les acteurs locaux (planification nationale vs mise en œuvre locale)

A la suite de ces discussions, l'atelier a été clôturé par M. Hans Schipulle, nouveau facilitateur allemand du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo.

A la suite de cet atelier, les recommandations ont été à nouveau discutées le lendemain entre les délégués pays, les partenaires et bailleurs impliqués dans la région pour mettre au point un certain nombre d'axes de travail prioritaires concernant les thématiques REDD et MDP sur la période 2008 et 2009.